





Photo : Raymond Gauthier, 1982



POUR UN ENCADREMENT COHÉRENT DE L'ACCÈS À LA RÉSERVE ÉCOLOGIQUE DE L'ÎLE-BRION

MÉMOIRE PRÉSENTÉ AU BAPE par Raymond Gauthier
Consultation publique sur la Réserve écologique de l'Île-Brion des Îles-de-la-Madeleine
Septembre 2018

Il y a 30 ans, en 1988, année de création de la Réserve écologique de l'Île-Brion, j'avais 47 ans.



Raymond Gauthier en 1988

Mon témoignage relève davantage de la « petite préhistoire » que de l'histoire récente de la Réserve écologique de l'Île-Brion.

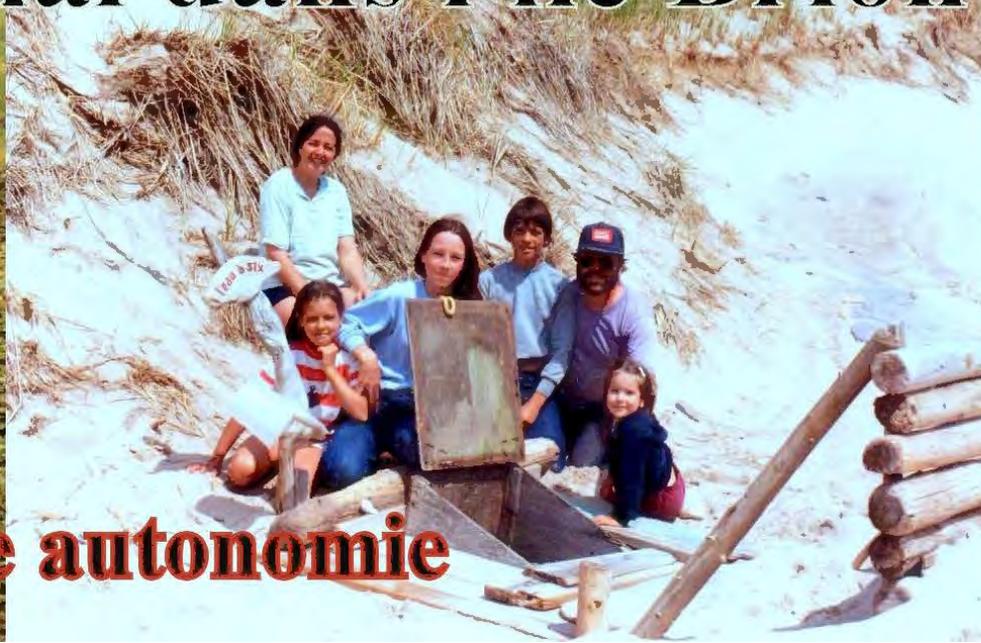
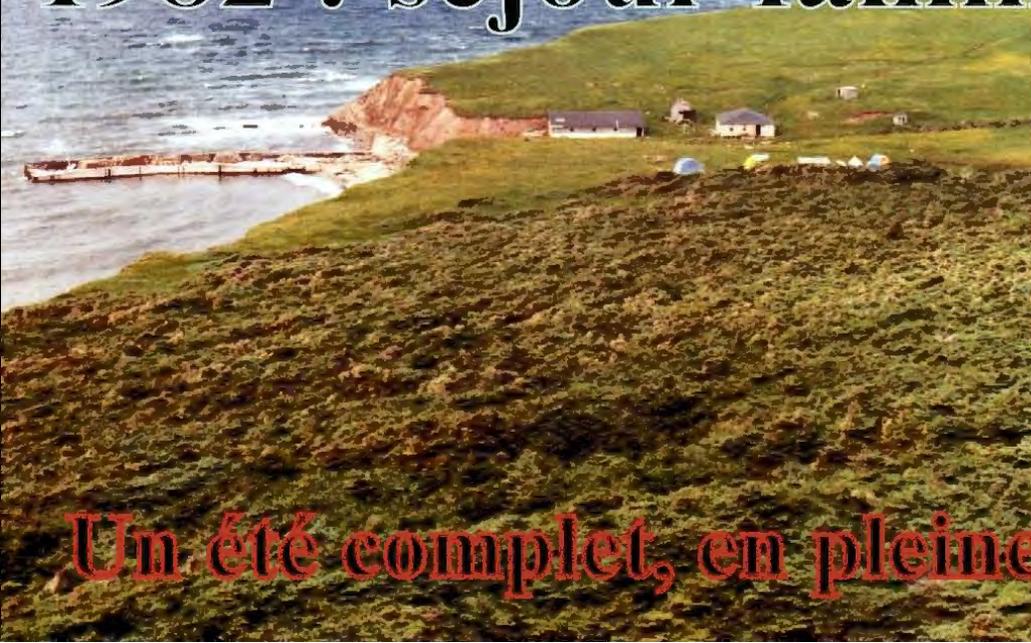
PRÉSENTATION DE L'INTERVENANT

C'est sans prétention, mais endimanché de mon statut de vétéran, désormais en retrait de l'action citoyenne bénévole et communautaire, que je m'adresse aux commissaires du BAPE.

Madelinot d'adoption, j'ai en effet été associé au cours des 40 dernières années, à la plupart des groupes et organisations environnementalistes insulaires, notamment comme acteur local prépondérant dans le dossier de la conservation de l'île Brion, entre 1983 et 1993. Dans d'autres cas, à titre de co-fondateur et/ou de militant. Récemment, j'ai dû prendre du recul – détachement, mais non-indifférence – face à l'action directe.



1982 : séjour familial dans l'île Brion



Il était une fois des gens heureux qui vivaient dans un île perdu en plein milieu de la mer immense. C'était une île magnifique. C'était la plus belle île. Une île pleine de collines verdoyantes, de papines odorantes, de champs de foin, de fleurs multicolores, de fraises, de persil, de pois sauvages, de chanterelles, de nids d'oiseaux, de plongeurs de loup-marin, de dunes, de marais de Quatrevaux de sable, de porceux, de caps rouges, de côtes dentelées, de parfums envoûtants... que sais-je encore. Ces gens habitaient dans une cabane de pêcheurs. Dans un coin, le poêle rougissait et répandait une douce chaleur de bois de grève. Une odeur de cuisson de pain et de tartes aux fraises, vous chatouillaient les narines. On entendait les vagues et des rires. On sentait passer dans l'air du temps, comme un frisson de joie, d'amour, de bonheur... Cette histoire ressemble à un conte de fée et pourtant c'est une histoire vraie. Nous y avons vécu tous les six, de la benjaminette à l'aîné:

*Chloé, 3 ans
Melanie, 7 ans
François, 14 ans
Héloïse, 15 ans
Ariane, 36 ans*

Raymond: pour l'heure son âge, additionner l'âge de tous les autres de 30 ans



Un été complet, en pleine autonomie

EXTRAIT DU MÉMOIRE

LA PRÉSERVATION DE L'ÎLE BRION via UNE FRÉQUENTATION MODÉRÉE

→ Après plusieurs séjours récréatifs dans cette île fabuleuse, alors inhabitée (on parle des années 1970-80), avec des parents et amis

– **dont un été complet en autonomie dans l'île avec ma famille en 1982** –

nous sommes confrontés à un défi : l'imminence d'un projet gouvernemental de **Réserve écologique** représentant, en quelque sorte, pour les insulaires que nous sommes une « *dépossession* » partielle de notre territoire exigü.





Été 1982

Un été à l'île Brion
Journal de bord





Été 1982

Un été à l'île Brion

Journal de bord





Été 1982 : le comité d'accueil pour les visiteurs d'un jour et les campeurs



Durant nos 47 jours dans l'île, 796 personnes sont débarquées,
dont 594 (75%) pour 1 jour et 202 (25%) pour camper.

95% sont des Madelinots, 5% des touristes

LA PRÉSERVATION DE L'ÎLE BRION via UNE FRÉQUENTATION MODÉRÉE

→ Afin de défendre le **droit d'accès des Madelinots**, tout en préconisant la **conservation**, j'ai rallié dans les années 1983-84 une équipe au sein d'un comité citoyen, incorporé en 1986 et constitué en janvier 1987 comme organisation sans but lucratif :

la *Corporation pour l'accès et la protection de l'île Brion inc.*
(CAPIB).

La philosophie que je préconisais lors de la fondation reposait sur trois concepts :

Conservation, Accès, Éducation.

LA PRÉSERVATION DE L'ÎLE BRION via UNE FRÉQUENTATION MODÉRÉE

→ Désormais inhabité, ce milieu exceptionnel, représentatif et détaché
– **tout en étant constitutif de l'ensemble insulaire** –,

devait selon nous acquérir impérativement un statut de **CONSERVATION**
envers et contre toute forme de développement.

Cette île étant laissée à l'abandon par ses lointains propriétaires et à une fréquentation occasionnelle et anarchique, l'environnement, dans les secteurs du vieux quai et du phare, souffrait déjà d'un certain délabrement voué à une dégradation.

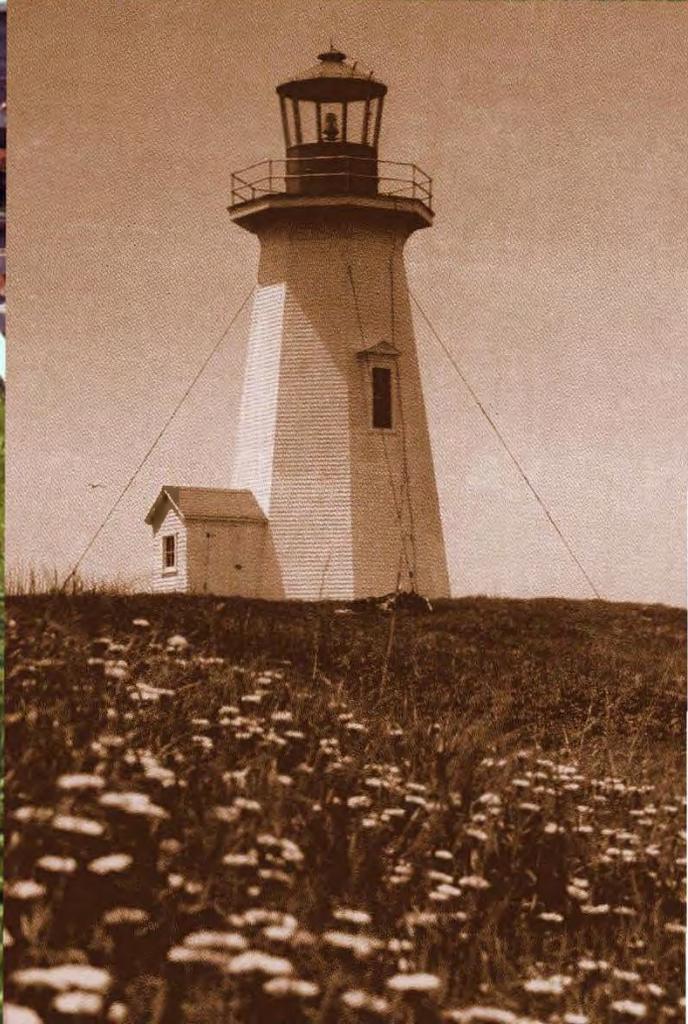
Le milieu naturel de l'île devait être protégé, mais une forme d'**ACCÈS** devait être préservée pour les résidents et les visiteurs sur cette île (partie intégrante d'un territoire déjà naturellement restreint) :

EXTRAIT DU MÉMOIRE

LA PRÉSERVATION DE L'ÎLE BRION via UNE FRÉQUENTATION MODÉRÉE

ACCÈS pour des motifs historiques et patrimoniaux d'**OCCUPATION PERMANENTE** durant un siècle par quelques familles d'origine écossaise (apogée vers 1878 où l'on dénombra une cinquantaine d'habitants vivant dans cinq maisons) ;

en plus de la **PRÉSENCE SAISONNIÈRE** de gardiens de phares (1905-1967) et d'escouades de pêcheurs madelinots (jusqu'en 1970), ainsi que des infrastructures d'accès et de transformation (quai de débarquement, cale de halage, treuil, salines, conserveries, etc.) ;



EXTRAIT DU MÉMOIRE

LA PRÉSERVATION DE L'ÎLE BRION via UNE FRÉQUENTATION MODÉRÉE

ACCÈS pour la **FRÉQUENTATION RÉCRÉATIVE** et l'accessibilité des résidents par bateau (de plus en plus relative), depuis une cinquantaine d'années ;

ACCÈS pour des fins de **DÉMONSTRATIONS**: il s'agit du meilleur site-témoin de l'état primitif des îles de la Madeleine, ayant conservé un maximum des spécificités représentatives d'ensembles écologiques et de paysages naturels de l'archipel.

De là l'importance d'un **PROGRAMME ÉDUCATIF** pour le public, dont il sera question ci-dessous.

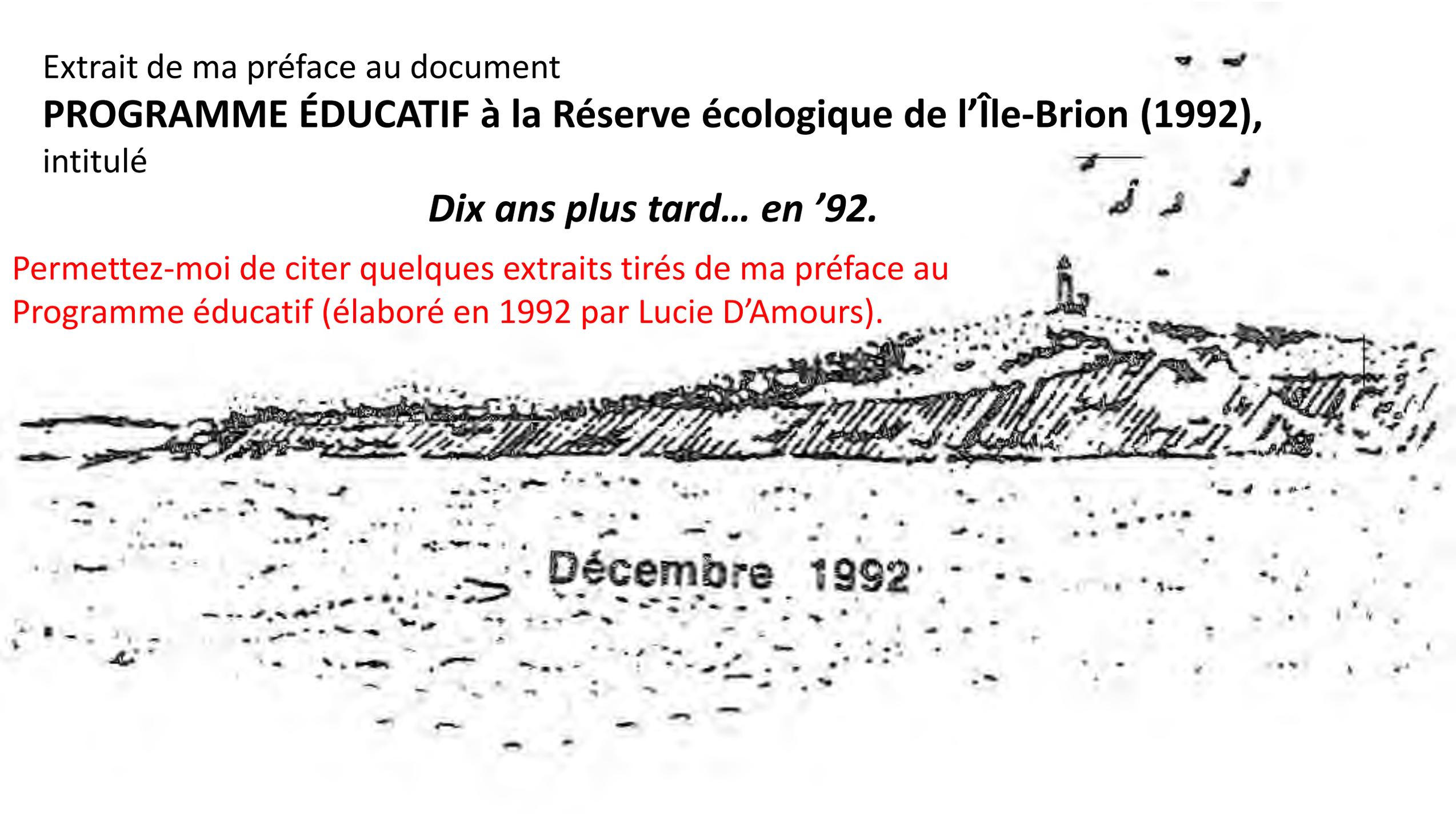
Extrait de ma préface au document

PROGRAMME ÉDUCATIF à la Réserve écologique de l'Île-Brion (1992),

intitulé

Dix ans plus tard... en '92.

Permettez-moi de citer quelques extraits tirés de ma préface au Programme éducatif (élaboré en 1992 par Lucie D'Amours).



Décembre 1992

Extrait de ma préface au document

PROGRAMME ÉDUCATIF à la Réserve écologique de l'Île-Brion (1992), intitulé

Dix ans plus tard... en '92.

Un projet éducatif : celui d'aider à apprendre l'émerveillement via la découverte, le respect via le contact, l'amour via le plaisir.

Un projet démesuré, certes, parce qu'il requièrait une adhésion massive, tout en brimant la *sacro-sainte liberté* de prendre, d'abuser, d'altérer, de mutiler, sans contrainte.

Été 1982: une famille de squatters - la mienne - s'installe, nettoie et se met à suggérer discrètement des manières de passer sans laisser de traces. L'approche éducative a commencé là.

Raymond Gauthier
Membre fondateur

Corporation pour l'accès et la protection de l'Île Brion inc.

Extrait de ma préface au document

PROGRAMME ÉDUCATIF à la Réserve écologique de l'Île-Brion (1992), intitulé

Dix ans plus tard... en '92.

Ce qui m'amène à parler des activités éducatives offertes aux made-linois et à la clientèle touristique, entre 1983 et 1992. Le programme éducatif qui nous est offert dans le présent ouvrage, bien qu'original et bien articulé, découle d'une pratique empirique de quelque dix années sur le terrain. Des activités d'interprétation du milieu naturel, modestes et le plus souvent spontanées, ont été proposées aux visiteurs durant les premiers cinq à six ans. Cette période fut caractérisée par l'organisation logistique : opérer sur un territoire insulaire isolé et difficilement accessible comportait une part importante de défis et de risques.

C'est donc à travers un lot de difficultés, d'obstacles et d'embûches, ainsi qu'en l'absence de moyens financiers adéquats, que s'est manifesté l'acharnement des pionniers de la conservation de l'île Brion. Cette longue gestation, faite d'essais, d'erreurs et d'ajustements, incalculable en bénévolat et en professionnalisme, mais aussi réalisée dans un esprit de collaboration et de partenariat, se devait de livrer en bout de ligne un produit de qualité et tout-à-fait approprié : le **programme éducatif.**

Raymond Gauthier
Membre fondateur

Corporation pour l'accès et la protection de l'Île Brion inc.

Extrait de ma préface au document

PROGRAMME ÉDUCATIF à la Réserve écologique de l'Île-Brion (1992), intitulé

Dix ans plus tard... en '92

Dix ans d'efforts et de collaboration auront permis à des citoyens convaincus et à des agents gouvernementaux de réaliser conjointement des objectifs de conservation et d'éducation à la conservation. Pour assurer un suivi adéquat à cette initiative pleine de promesses et pour rendre justice aux efforts déjà consentis, il conviendra, durant les prochaines décennies, d'allouer les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires. Le bénévolat dans une telle entreprise est essentiel, j'en conviens et j'en suis. Mais il est grand temps que le mandataire ministériel de la conservation et du patrimoine écologique allège le fardeau des bénévoles et stimule la relève, en consentant un support financier plus réaliste.

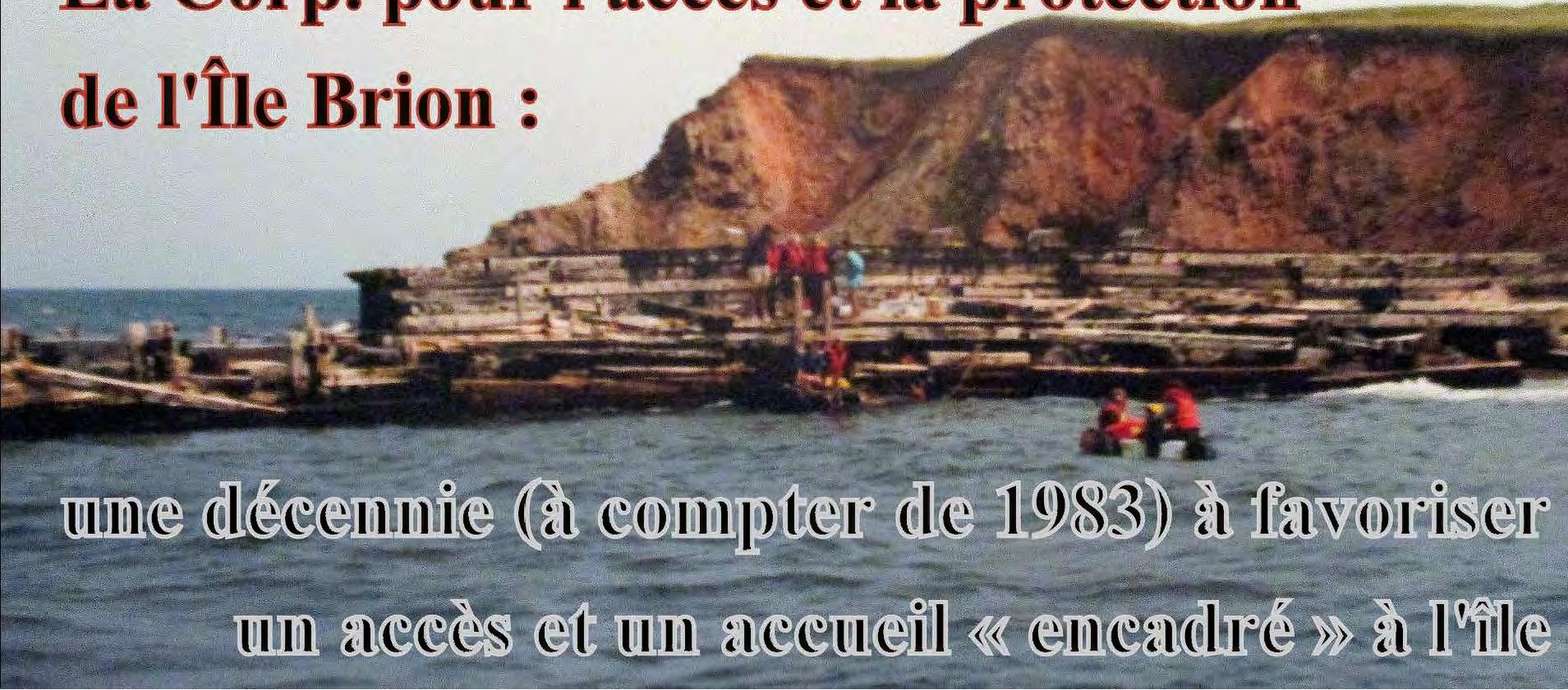
Le ministère poursuit l'ambitieux projet de compléter le réseau de réserves écologiques sur l'ensemble du territoire et nous y souscrivons de tout coeur. Mais ce n'est pas tout de mettre des enfants au monde: il faut les garder en santé. La santé et l'espérance de vie des réserves écologiques passe par l'éducation du public. Il faudra donc y mettre le prix.

Raymond Gauthier
Membre fondateur

Corporation pour l'accès et la protection de l'Île Brion inc.



La Corp. pour l'accès et la protection de l'Île Brion :



une décennie (à compter de 1983) à favoriser
un accès et un accueil « encadré » à l'île



EXPÉRIMENTATION en PARTENARIAT d'une CONSERVATION, incluant l'ACCÈS et l'ÉDUCATION

Pour soutenir ses revendications, la **CAPIB** a progressivement réussi à développer une approche de collaboration-partenariat qui a duré une dizaine d'années (1983 à 1994) avec son interlocuteur, le *Ministère de l'Environnement du Québec* (**MENVIQ**), ministère responsable à l'époque de la création d'une Réserve écologique à l'île Brion.

Relations informelles d'abord, devenant davantage explicites à compter du décret d'expropriation (1984) et lors du procès d'expropriation (1986) de la *Société acadienne de recherches pétrolières* (SAREP, filiale de Texaco). Je fus alors personnellement requis pour témoigner **en faveur d'une conservation intégrale et permanente** vs la perspective inouï de développement défendue par un célèbre vendeur d'îles, mobilisé par la pétrolière : i. e. ***le potentiel pour un centre de congrès international sur l'île Brion !***

EXTRAIT DU MÉMOIRE



Conseil d'administration / C.A.P.I.B. :
RENCONTRE AVEC FRANCIS BOUDREAU du MENVIQ
24 JUILLET 1988

Corporation pour l'accès et la protection de l'Île Brion inc.



Rencontre du Conseil d'administration
24 juillet 1988



La Corp. pour l'accès et la protection de l'Île Brion inc.

**BIENVENUE À
L'ÎLE BRION !**

Merci de votre collaboration pour garder
le caractère naturel de l'île.

Les véhicules motorisés
ne sont pas admis ici.

**WELCOME TO
BRION Island !**

Thanks for your collaboration to maintain
the beautiful nature of the Island.

Motorized vehicles
are not allowed here.

Brion Island Access and Protection Committee



une organisation citoyenne pour assurer un accès sécuritaire.



EXPÉRIMENTATION en PARTENARIAT d'une CONSERVATION, incluant l'ACCÈS et l'ÉDUCATION

→ En 1987, année précédant la constitution de la Réserve, le Ministère reconnaissait, par un protocole d'entente, les objectifs de la CAPIB en lui confiant l'encadrement d'une fréquentation régulière de visiteurs accueillis ou amenés par la Corporation. Agissant comme d.g. bénévole de la CAPIB, j'avais décelé dans la Loi sur la conservation du patrimoine naturel (qui a remplacé la précédente Loi sur les Réserves écologiques) une exception explicite : « *réserver ces terres à la recherche scientifique et, s'il y a lieu, à l'éducation* ». C'est donc en invoquant la dimension « vocation éducative des réserves écologiques » que je négociais afin d'obtenir pour l'île Brion ce **privilège exceptionnel** d'autoriser des activités humaines dans la future réserve écologique.

EXTRAIT DU MÉMOIRE

EXPÉRIMENTATION en PARTENARIAT d'une CONSERVATION, incluant l'ACCÈS et l'ÉDUCATION

➔ Ce fut le prélude à une ouverture du Ministère quant à l'acceptation d'activités éducatives encadrées dans la Réserve (via un Programme éducatif) et à la délimitation d'un « secteur hors Réserve » connexe, permettant d'y séjourner pour fins récréatives compatibles. C'est ainsi qu'en 1988 la nouvelle Réserve écologique de l'Île-Brion devient en primeur la seule Réserve écologique où l'on est bienvenu !

– **Bien entendu, en termes d'accès exceptionnel à caractère éducatif.**

* Il n'y a, actuellement, que quelques réserves écologiques (4)
« ouvertes » pour fins éducatives.

EXTRAIT DU MÉMOIRE

EXPÉRIMENTATION en PARTENARIAT d'une CONSERVATION, incluant l'ACCÈS et l'ÉDUCATION

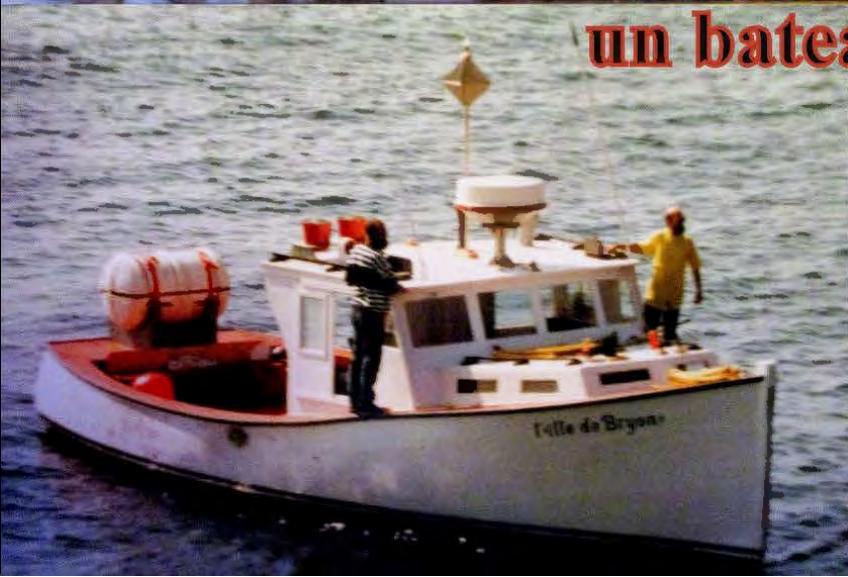
- Au début des années 1990, tolérée par le Ministère (MENVIQ), la Corporation (CAPIB) encourage et développe une forme d'accès modéré dans l'enclave réservée aux visiteurs et se prête à guider des petits groupes à l'intérieur de la Réserve, encadrés par un accompagnateur autorisé. J'ai d'ailleurs été le premier à obtenir cette autorisation, détenue par la suite par Édouard LeBlanc.
- La Corporation (CAPIB) y installe durant la période 1986-1994 un préposé à l'accueil et au gardiennage, monsieur Édouard LeBlanc, qui peut être un témoin important de la fréquentation de l'île durant ces années.
- C'est en 1992, qu'au nom de la Corporation j'ai enfin réussi à obtenir du Ministère, un **financement pour la rédaction et l'expérimentation d'un Programme éducatif** pour l'île Brion. Madame Lucie D'Amours, biologiste madelinienne, fut la mandataire et pourrait avantageusement en parler dans le cadre de ces audiences.

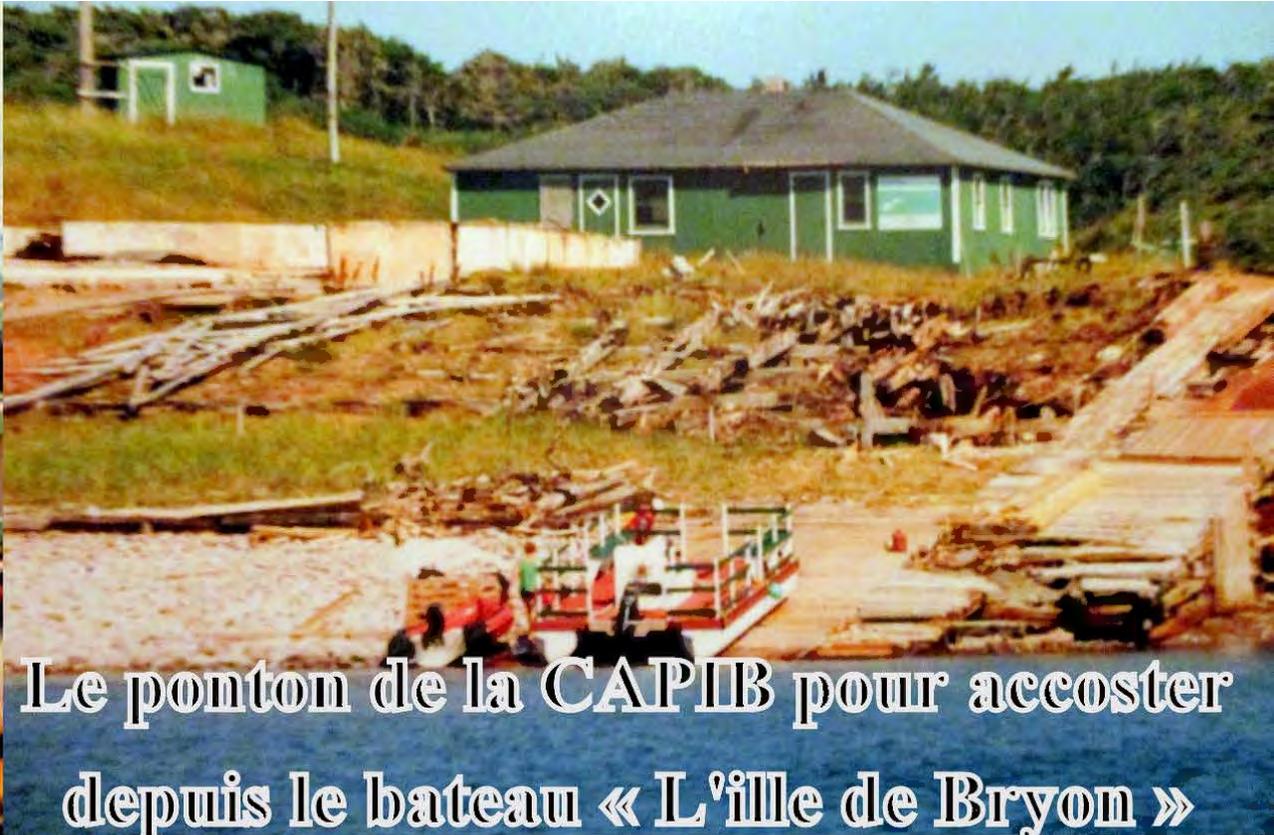
l'île de Bryon»

Pour faciliter l'accès à l'île Brion,

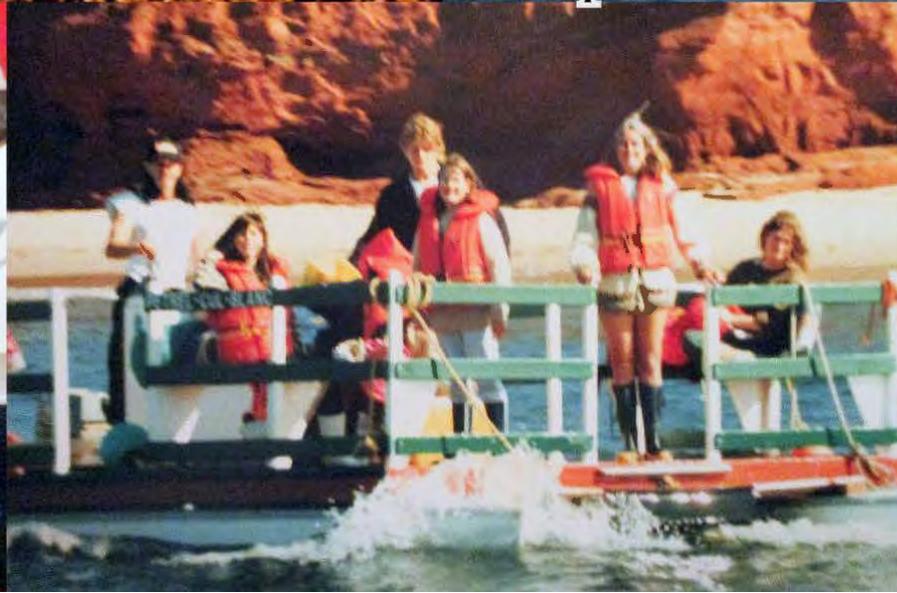


un bateau aménagé et loué par la corporation (CAPIB)

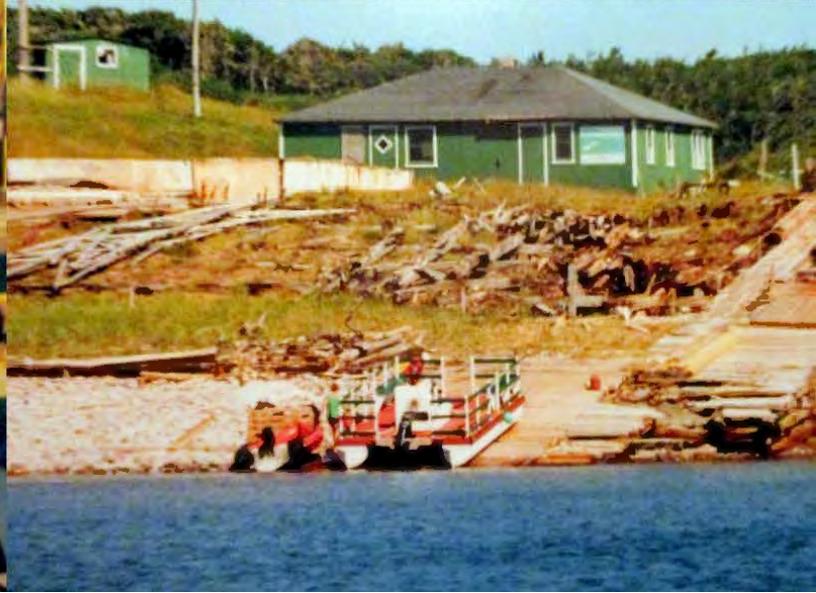




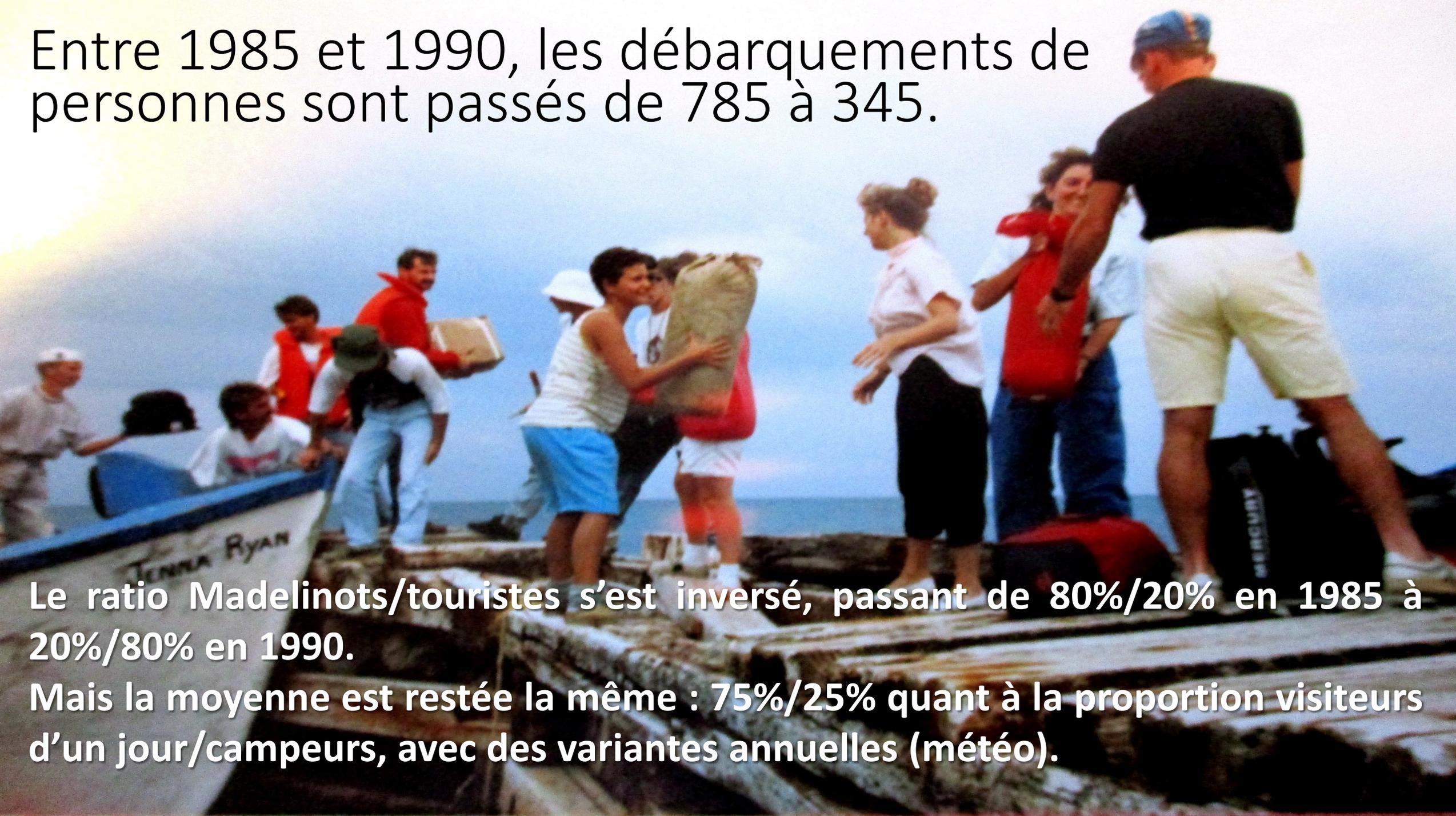
Le ponton de la CAPIB pour accoster depuis le bateau « L'île de Bryon »



Accoster à la Réserve écologique de l'Île-Brion (secteur hors-réserve) en toute sécurité



Entre 1985 et 1990, les débarquements de personnes sont passés de 785 à 345.



Le ratio Madelinots/touristes s'est inversé, passant de 80%/20% en 1985 à 20%/80% en 1990.

Mais la moyenne est restée la même : 75%/25% quant à la proportion visiteurs d'un jour/campeurs, avec des variantes annuelles (météo).

EXPÉRIMENTATION en PARTENARIAT d'une CONSERVATION, incluant l'ACCÈS et l'ÉDUCATION

- Pourtant, dès 1993, devant l'ampleur que prenait la fréquentation (principalement dans l'enclave hors réserve), **le Ministère se met à imposer des restrictions**, au point de freiner la mission d'accessibilité de la CAPIB, de fermer l'accès à la Réserve, de réprimer la motivation des bénévoles – dont je suis –, et même de compromettre la viabilité financière de l'organisme. [...]

le Ministère se met à imposer des restrictions

EXTRAIT DU MÉMOIRE

EXPÉRIMENTATION en PARTENARIAT d'une CONSERVATION, incluant l'ACCÈS et l'ÉDUCATION

→ Après toutes ces années de collaboration et de partenariat, de résultats positifs quant à la collaboration du public, j'ai pris des distances et finalement décidé de passer le flambeau, dégoûté par l'attitude de mes interlocuteurs au Ministère.

De peine et de misère la Corporation poursuit et termine, en 1994, son mandat éducatif dans le secteur hors Réserve et se voit remplacée dans le mandat de surveillance par les agents de la Faune, nouvellement intégrés au ministère de l'Environnement.

Le mandat d'accès est refile à une petite entreprise privée locale.

Inactive durant les années subséquentes, la **CAPIB** sera dissoute en 1999.



PHOTO DE LA PLAGE SUD-OUEST DE L'ÎLE BRION, EN 1982



Or, en 1988, la RÉSERVE ÉCOLOGIQUE DE L'ÎLE-BRION fut créée, entre autres,
pour protéger des espèces en voie de disparition,
...dont le **PLUVIER SIFFLEUR**

PHOTO DE LA PLAGE SUD-OUEST DE L'ÎLE BRION, EN 1982

La même plage,
déserte lors de notre séjour familial
en 1982,

est de plus en plus envahie
par des
colonies de phoques



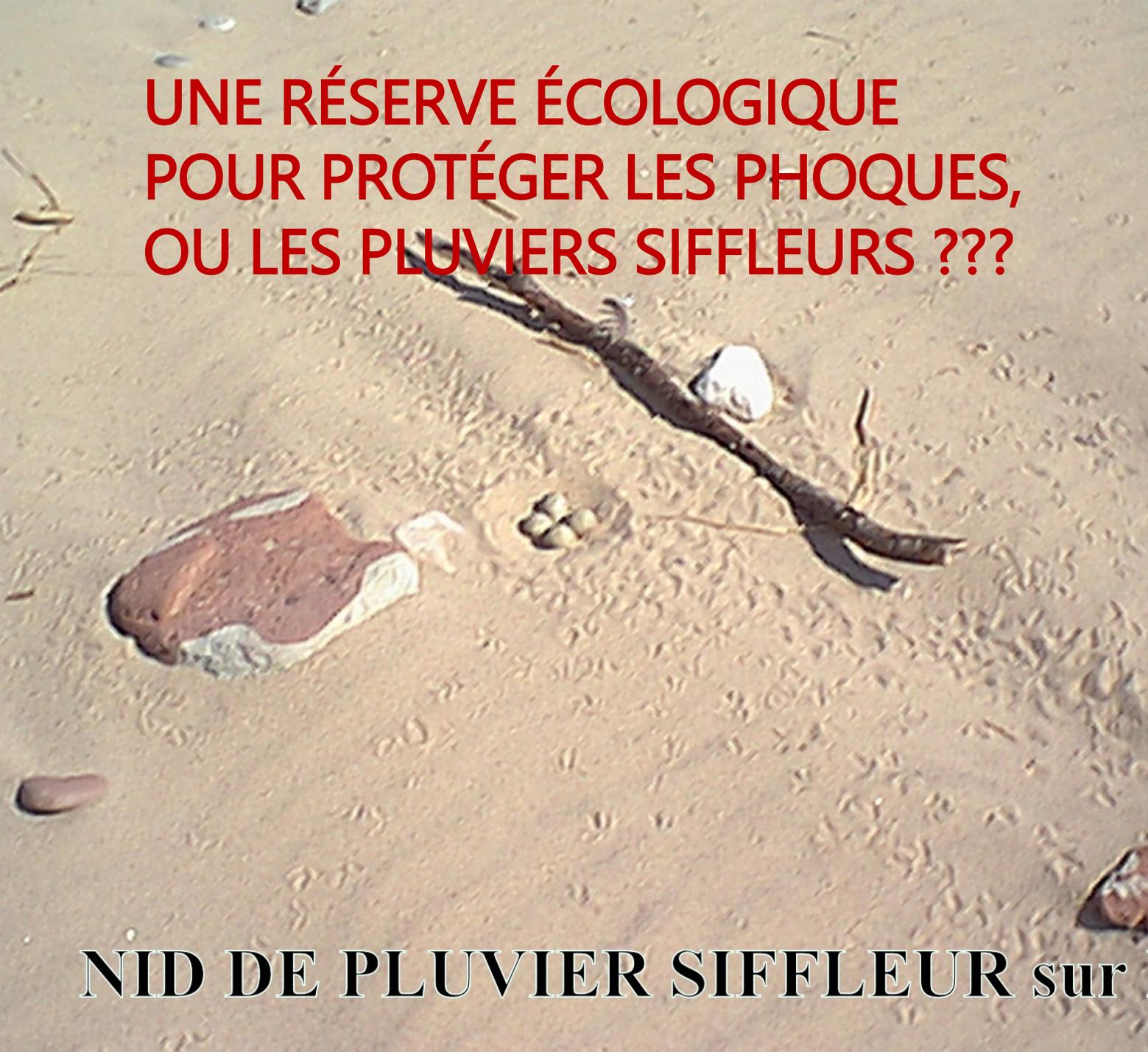
(photo datant de

2016)



Nid de Pluvier siffleur trouvé par Raymond Gauthier, en juillet 2001

**UNE RÉSERVE ÉCOLOGIQUE
POUR PROTÉGER LES PHOQUES,
OU LES PLUVIERS SIFFLEURS ???**



NID DE PLUVIER SIFFLEUR sur la même plage en 2001

An aerial photograph of a sandy beach with sparse green vegetation. The ocean waves are visible on the right side of the frame. The text is overlaid on the image, following the curve of the beach.

La cohérence, c'est aussi faire usage du gros bon sens !





Crédit photo : MPO



MON POSITIONNEMENT QUANT AU MANDAT DU BAPE de modifier les limites de la réserve écologique et de changer le statut de protection des zones de plage

En toute cohérence avec les gestes ci-haut décrits – posés à une autre époque et sous mon leadership par des citoyennes et citoyens des îles de la Madeleine, afin d’être collectivement partie prenante dans la réalisation d’un projet de conservation d’un milieu naturel et patrimonial exceptionnel –, je ne peux que proposer respectueusement au BAPE de recommander, effectivement, la modification des limites de la réserve écologique et de changer le statut de protection des zones de plage de l’île Brion, en tenant compte des intérêts locaux.

Et ce, afin de rétablir autant qu’il se peut un équilibre naturel complètement chambardé. C’est le gros bon sens !

MON POSITIONNEMENT QUANT AU MANDAT DU BAPE de modifier les limites de la réserve écologique et de changer le statut de protection des zones de plage :

Un encadrement cohérent de l'accès à la Réserve écologique de l'Île-Brion consisterait :

- ☑ Non seulement à réglementer la fréquentation des humains, en autorisant des activités récréatives compatibles dans le secteur hors réserve et d'autres activités éducatives encadrées dans les limites de la réserve – c'est le cas, en principe, dans la réglementation actuelle ;
- ☑ Non seulement à mettre à jour et à réactiver le **Programme éducatif** spécifique à la Réserve écologique de l'Île-Brion, ainsi que **des infrastructures d'accueil et d'encadrement** dans le secteur hors réserve ;
- ☑ Mais aussi, compte-tenu de l'évolution sur le terrain, à **modifier la réglementation afin de permettre un certain contrôle d'une population animale spécifique (phoques communs et phoques gris) qui a proliféré en l'absence de prédation naturelle... et humaine.**

MON POSITIONNEMENT QUANT AU MANDAT DU BAPE de modifier les limites de la réserve écologique et de changer le statut de protection des zones de plage

[Nuance]

- L'intrusion relativement récente, dans l'île, du renard et du coyote ne relève cependant pas de la même dynamique qui a permis « l'invasion » démesurée de ses côtes par les deux espèces endogènes de loups-marins.
- Ceux-ci mettent bas sur les berges, à la différence des phoques du Groenland ; ceux-là le font sur les glaces, de moins en moins présentes dans le golfe depuis une décennie.
- Dans le contexte des changements climatiques, une ressource renouvelable,
 - **désormais fort abondante sur les pourtours de l'île Brion** –, constitue une alternative incontournable pour assurer la résilience et le développement durable de notre communauté.

La cohérence, je le répète, c'est aussi faire usage du gros bon sens.



RÉSERVE
ÉCOLOGIQUE
DE L'ÎLE-BRION



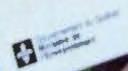
ACCÈS INTERDIT SANS AUTORISATION
SOUS PEINE D'AMENDE

SANS AUTORISATION
SOUS PEINE D'AMENDE

ACCÈS
INTERDIT



RÉSERVE
ÉCOLOGIQUE



Québec





Voilà. Je laisse aux personnes compétentes le soin de spécifier les conditions, les modalités et les espaces à ouvrir pour permettre la pratique durable d'une chasse aux loups-marins, qui soit à la fois bénéfique pour l'environnement marin et profitable aux résidents et aux industries locales déjà fragiles – dépendantes des ressources renouvelables – affectées de plus en plus par les changements climatiques.

Raymond Gauthier

L'Anse à la Cabane
Îles de la Madeleine
2018-09-12

Sauf mention contraire

*Les photos et montages proviennent des archives personnelles de Raymond Gauthier
© Septembre 2018*

POUR UN ENCADREMENT COHÉRENT DE L'ACCÈS À LA RÉSERVE ÉCOLOGIQUE DE L'ÎLE-BRION

MÉMOIRE PRÉSENTÉ AU BAPE par Raymond Gauthier

Consultation publique sur la Réserve écologique de l'Île-Brion des Îles-de-la-Madeleine

Septembre 2018

